



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC



**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 157-03-2024-1
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 795 000 \$ ET UN
EMPRUNT DE 345 000 \$ AFIN DE FINANCER LES
TRAVAUX DE RESTAURATION DES TROIS BÂTIMENTS
MUNICIPAUX ADMIS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN
PATRIMOINE IMMOBILIER (PSMMPI) - VOLET B - RÉF. 535154, EN PARTICULIER
LES VITRAUX DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL, TOITURE DE
L'HÔTEL DE VILLE ET D'AUTRES RÉPARATIONS INTÉRIEURES**

Veillez prendre avis que le 8 avril 2024 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 157-03-2024-1.

Le règlement a pour objet de décréter une dépense de 795 000 \$ pour les travaux de restauration des trois bâtiments municipaux admis au PSMMPI, à savoir l'église Bishop Stewart Memorial, l'hôtel de ville et le Grammar School. Plus précisément, cette dépense vise à restaurer les vitraux de l'église Bishop Stewart Memorial, la toiture de l'hôtel de ville et d'autres réparations intérieures. Le règlement décrète également un emprunt de 345 000 \$ remboursable sur 20 ans.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 juillet 2024.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE VINGT-DEUXIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier et trésorier